

PLEIONE

Fiche d'identité

Nom commercial :	PLEIONE
Composition :	CHITOSAN 100 g/L
N° AMM :	BIO000002
Type d'action :	ELICITEUR
Formulation :	(SL) CONCENTRE SOLUBLE
Conditionnement :	5L

Pleione®, est le premier chitosan liquide sourcé "végétale" prêt à l'emploi en vigne. Il protège contre le mildiou, l'oïdium et le botrytis, en créant une barrière naturelle, stimulant les défenses des plantes et agissant directement sur les pathogènes. Sa faible masse moléculaire lui assure une pénétration cellulaire optimale. Pleione® présente une action exclusivement préventive. Pleione® est utilisable en agriculture conventionnelle ou agriculture biologique. En vigne, il s'utilisera à la dose de 2L/ha en début de cycle, seul ou associé à Mikonos® Evo selon la pression parasitaire. Pleione® est aussi une solution efficace pour une gamme variée de cultures.



Usages autorisés

Culture		Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vigne	Trt Part.Aer.	DV	8	NC	NC

Usage :

Stimulateur des défenses naturelles de la plante contre les champignons et bactéries.

Pour l'utilisation sur les autres usages (Olivier, petits fruits, cultures fruitières, cultures légumières, céréales, épices, cultures ornementales, pelouses, terrains de sport, traitements post-récolte) se reporter à l'approbation européenne en vigueur.

Dose :

100 à 600 g s.a/ha

Applications :

intervalle entre applications: 2 semaines

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

PLEIONE

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial :	PLEIONE
	NC
Mention d'avertissement :	
Mention de danger :	EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseils de prudence :	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des sacs étanches conformément à la réglementation locale ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.
DRE	
Détenteur homologation :	PHYTEUROP
Marque déposée :	PHYTEUROP
Réglementation transport ADR :	Voir FDS

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.